L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 17 AOUT 1892.

THEATRE DE L'OPERA.

Nous recevons de M. Mangé une lettre du 4 août, Paris. Il nous annonce que, quelques instants avant de nous écrire, il avait engagé, comme dugazon Galli-Marié (et chanteuse d'opérette si besoin était) Mme Nazat.

Le directeur de l'Opéra paraît fort satisfait de l'acquisition: une fort belle voix de mezzo-soprano, une artiste très fine, ayant à un haut degré l'intelligence scénique et d'une nature toute sympathique. Mme Nazat a obtenu grand succès sur toutes les scènes où elle a paru.

M. Mangé était à la veille de signer deux autres engagements: celui d'une falcon, car il lui faut cet emploi en double, à cause de la rapidité du répertoire et de la multiplicité des représentations; celui d'une autre chanteuse légère, qui devra créer le rôle d'*Esclarmonde*, et que s'occupe à chercher le compositeur de ce bel ouvrage M. Massenet. A ce propos je détache les lignes suivantes de la lettre de M. Mangé:

"Aujourd'hui, nous sommes pleins d'espoir, car je reçois à l'instant une lettre du maître lui-même qui pense nous avoir trouvé la fauvette rêvée. C'est une pensionnaire de l'Opéra Comique dont il faudrait encore le congé, mais Massenet se propose pour négocier la chose avec Carvalho, et si je réussis, m'a-t-il dit, vous aurez une Esclarmonde d'un grand talent.

"Massenet est également heureux de savoir que le rôle du ténor d'*Esclarmonde* sera confié à Lafarge qu'il considère comme un grand chanteur.

"Quant à moi, si, avec l'aide de Massenet, je puis réussir à monter l'ouvrage, je serai le plus heureux des directeurs, car je réaliserai ainsi une chose devant laquelle presque tous les directeurs de province ont reculé, faute précisément d'une Esclarmonde convenant au compositeur, et effrayés qu'ils ont été par le nombre et la richesse des décors et costumes."

M. Mangé se félicite également de la composition de ses choeurs, de son orchestre; il pense que là aussi un grand pas en avant a été fait.

Le cadre du vaudeville est rempli, si nous comprenons bien, mais les noms de ce personnel ne nous sont pas encore venus.

Une fois obtenues la chanteuse légère et la falcon, qui étaient au moment de signer, la troupe sera au complet, depuis le ténor jusqu'au souffleur, poste auquel la direction conserve M. Charton, qui l'occupe, on le sait, depuis bien des années. Le souffleur est aussi un soldat de la rampe, ayant son importance, s'il vous plaît; mais celui-là combat à couvert.

Mme et M. Mangé quitteront le Hâvre le 24 septembre; le départ de la troupe est fixé au mardi 27 du même mois.

M. Randolph Natili.

Nous regrettons d'apprendre que M. Randolph Natili, l'agent si populaire du Southern Pacific à Morgan City, a eu une nouvelle attaque de fièvre qui le contraint, à cause du mauvais temps d'hier, à demeurer dans le char privé qui l'a conduit à la Nouvelle Orléans. Rien de sérieux, du reste, nous dit-on. Nous espérons bien, en allant prendre aujourd'hui de ses nouvelles, apprendre que son rétablissement est proche.

West End.

Si la pluie veut enfin faire trêve, voici le joli programme dont un public nombreux entendra aujourd'hui l'exécution au West End:

Au Camp Chalmette, marche, Raybaud; Ouverture de *Fra Diavolo*, Auber; *Busy Bee*, mazurka, Delanoix; *Visions d'une folle femme*, valse, Fahrbach; Mosaïque sur motifs d'*Olivette*, Audran; Ouverture de la *Dame Blanche*, Boieldieu; *Un ballo*, fantaisie, Hartmann, solo de cornet joué par M. Armand Veazey; Ballet de *Guillaume Tell*, Rossini; *Aubade printanière*, Lacome; Fantaisie sur *Lucie*, Donizetti; *Réminiscences de Verdi*, Godfrey; *Comrades*, romance, McGlennon, solo de cornet par M. Veazey; *My Queen*, valse; *Le Régiment qui passe*, patrouille, Coverly; *Alliance*, marche, Ott'l.

Le concert commencera à l'arrivée du train de six heures.

L'Art.

REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE, Paris, 29, Cité d'Antin.

Sommaire du No 677 (1er Août 1892).

TEXTE.—*Les Tapisseries du Château de Pau*, par Paul Lafond.—*Jacques Bicheur, peintre de l'Académie royale*, par J. Souchon.—*A travers l'exposition artistique de Tour*, par L. Dufeuvé.—*Courrier musical*, par Adolphe Julien.—*Le Monument de Raymond de Lafarge*, par Jules Mommeja.—*Adrien Van de Velde*, par Emile Michel.—*Notre Bibliothèque.*—*Courrier de l'Art.*—*Revue bibliographique*, par P. L.

GRAVURES HORS TEXTE.—*Etude pour la décoration du Panthéon*, dessin d'Elie Delaunay.—*Les Trois Mendiants de Cordoue*, eau-forte de F. Milius, d'après Ed. Weeks.

GRAVURES DANS LE TEXTE.—*Chasses de l'empereur Maximilien: La Flambée du sanglier; La Curée*;—*Armoiries et Monogrammes de Louis Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin*, tapisseries du Château de Pau, dessins de Paul Lafond.—*Sainte-Lucie*, statue en pierre du XVe siècle;—*Mater Dolorosa*, terre cuite du XVIIe siècle;—*Portrait du duc de Choiseul*, dessin de H Courselles-Dumont.—*La Plage de Scheveningue*, réduction de la gravure de E. de Ghendt, d'Après Adrien Van de Velde (Musée du Louvre);—*La Brebis* (1670), fac-similé de l'eau-forte originale d'Adrien Van de Velde;—*Les Deux Moutons* (1670), fac-similé de l'eau-forte originale d'Adrien Van de Velde;—*L'Artiste et sa Famille*, tableau d'Adrien Van de Velde;—*Animaux dans un paysage*, réduction d'un dessin au lavis d'Adrien Van de Velde (Musée du Louvre).

—Fort intéressante l'étude d'Adrien Van de Velde, l'une des gloires de l'école hollandaise, par M. Emile Michel.

Soit dit, en passant, l'une des toiles du maître vient d'être adjugée, à la vente (Londres) de la galerie du comte Dudley, au prix de 3,600 guinées, soit $48,000.

Assez galante façon d'accepter une invitation à dîner.

—Dites-moi, mon cher Monsieur, êtes-vous libre dimanche prochain, à sept heures?

—Je l'étais, Madame, mais je ne le suis plus!

L'Ex-Gouverneur R. B. Hubbard, du Texas, ministre au Japon, sous l'administration Cleveland, écrit de Tyler, Texas, à la date du 18 août, au sujet de sa mère âgée comme suit: "En 1889 elle prit plusieurs bouteilles de King's Royal Germetuer et en éprouva un incontestable bien." Elle souffrait d'indigestions et de dyspepsie et, si elle n'en fut pas entièrement guérie, elle en fut très sensiblement soulagée.

Le Dr O. P. Stark, d'Alexandrie Lne., a été guéri de l'asthme dont il souffrait depuis sa naissance. Ce parait étrange, mais c'est vrai, le Germetuer l'a guéri en une semaine.

J. J. Seragre, de Sidon, Miss., dit: "Notre petite fille, âgée de neuf mois, se trouvait très affaiblie par l'été, mais le Royal Germetuer l'a engraissée prodigieusement. Nous croyons que c'est un grand remède.

Je souffrais d'indigestion et mon sang était empoisonné au point de me couvrir la face de taches. J'ai pris deux bouteilles du King's Royal Germetuer et fus guéri de tous mes maux."

THOS. G. HILL.

Nashville, Tenn., 31 Oct. 1891.

Notre remède est recommandé par des milliers de personnes bien connues; et nous nous contentons ... à affirmer que le Germetuer guérira radicalement Rhumatisme, Névralgie, Indigestion, Affections des intestins et du Foie, Maux de Reins, Catarrhe, Asthme, Maladies de la vessie et des reins, Maladies de la peau, Scrofule, Eczema, etc. Purifieur, Epilepsie, Erysipèle, Insomnie et Débilité générale.

Le King's Royal Germetuer est en vente dans toutes les pharmacies.

Prix: Un dollar la bouteille.

KING'S ROYAL GERMETUER CO., Atlanta, Géo.

Dr PRICE'S Cream Baking Powder.

En consommation dans des millions de familles. La première de toutes depuis 40 ans

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 août 1892.—Indications pour la Louisiane—Averses; temps un peu plus chaud; vents du sud.

Température du 16 août 1892.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 143 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	76	22
Midi	82	28
3 P. M.	84	24
6 P. M.	78	23

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

William Hutchins à Mlle O. S. Lyon.
John D. Hickman à Mlle Jennie Wilson.
John Taranto à Mlle Rosa Bertucci.
Alphonse J. Fitzgerald à Mlle Lizzie M. Yost.
H. Forrester à Mme Veuve J. J. McK. Mickerlich.
Walter Betsaud à Mlle Laura Boison.
Thomas Sullivan à Mlle Josephine Ritter.
Henry Williams à Mlle Mary Willingham.
Peter Briese à Mlle Esther Thomas.
Henry Virbeck à Mlle Anna Holden.
Felix Clark à Mlle Charity Lewis.
Emile Soubiet à Mme Veuve Ernest D. Bratti.

Naissances.

Mme Hiram Workman, une fille.
Mme J. Mass, une fille.
Mme Emile Bonnafous, une fille.
Mme James P. Briant, un garçon.
Mme Léopold Delatour, un garçon.
Mme Henry Schmitt, une fille.
Mme Célestin L. Marchal, une fille.
Mme Allen Carter, un garçon.
Mme Lucia Mirvmee, une fille.
Mme Michael Weiss, une fille.
Mme Joseph Vallotte, une fille.
Mme Charles J. Kropp Jr une fille.
Mme John D. Budde, un garçon.

Décès.

Marie Muth, 14 jours, 266 rue Bourgogne.
Philip Diebold, 9 ans, encoignure Champs-Elysées et Canal Marigny.
Mme Hermine Collins, 31 ans, 223 rue Erato.
Mme Olivia Bennett, 124 rue Espagne.
Mildred Vonna, 7 mois, 1,463 rue Magasins.
Mme Althée Delisle, 35 ans, 253 rue Bourbon.
Mme Veuve Albert Brill, 66 ans, 200 1[2 rue Villeré.
Charles McBride, 30 ans, 107 1[2 rue Bienville.
Mme E. M. Sawtelle, 38 ans, 13 1[2 rue Sud Liberté.
Edward Keller, 10 mois, 398 rue Washington.
Mlle Catherine Bertrand, 23 ans, 8 rue Jackson.
John Croker, 40 ans, 219 rue Tremé.
Céleste Bowles, 14 ans, encoignure Upperline et Constance.
Charles W. G. Kernderfer, 20 ans, 376 rue Camp.
Sœur Mary Lucy, 33 ans, Asile de la Sainte Famille.
Mary M. Joliet, 2 jours, 121 1[2 rue Jackson.
G. Leda, 9 mois, encoignure Lafayette et Clio.
Joseph R. Eugène, 1 an, encoignure Bardette et McCarthy.
Joseph A. Sperer, 42 ans, 436 1[2 rue Sud Basin.
W. R. Rohrbacher, 4 mois, 78 rue Neuvième.
John Anderson, 66 ans, 156 rue Bolivar.
Bertha Robinson, 9 mois, encoignure Water et Jena.
Mme E. Barkemeyer, 38 ans, encoignure Royale et France.
Mme Mary Kenvney, 32 ans, encoignure Commerce et Liberté.
George H. Kleinert, 28 ans, encoignure Perdido et Remparts.
Mme C. Becht, 42 ans, 240 rue Chippewa.
C. Fleo, 6 jours, 153 rue Hôpital.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

A. Gayant, à O. Bacage, six demi-terrains bornés par les rues Vallette, Chestnut, De Armas et Lapeyrouse, $500.

O. Bacage et al. à Mlle S. Haydel, un terrain borné par les rues Vallette, De Armas, Lapeyrouse et Chestnut, $500.

O. Bacage à J. Deverney, un terrain dans le même îlet, $500.

Deuxième cour de recorder.—M. W. Von Sachs, qui habite rue Nord Remparts, No 213, a porté hier devant la Deuxième Recorder, contre ses voisins, M. et Mme Callier, qui habitent au No 215, une accusation en vertu de laquelle ils ont été arrêtés et mis sous caution de $200. Il les accuse de tenir une maison où se produisent certains désordres.

Première cour de recorder.—Une accusation d'abus de confiance pèse contre l'ex-gouverneur G. C. Antoine. Elle a été portée contre lui devant la première cour de recorder par M. J. N. Wolfson, et l'accusé a été envoyé devant la Cour criminelle.

Le 5 avril dernier, Antoine étant allé trouver M. Wolfson, avocat, lui avait proposé d'acheter pour $50 comptant et un billet de $40 certain lot de terre borné par les rues Tonti, Melpomène, Thalie et Rochablave. Il y avait, au dire d'Antoine, sur le dit terrain, qui valait $500, une hypothèque de $250 en faveur de H. T. Robinson.

M. Wolfson accepta les conditions qui lui étaient proposées, et paya, mais il ne tarda pas à apprendre que non seulement le terrain était hypothéqué pour sa pleine valeur, mais celle-ci n'excédait pas $90. L'accusation a suivi de près cette découverte.

Les "Boys of 96."—Les Boys of 96, une nouvelle organisation politique, dont la fondation est due à M. A. Blais, ont tenu une réunion à la salle Perséverance.

Les 2me, 4me, 5me, 6me, 7me et 8me wards étaient représentés par des délégués.

Le plan de campagne [platform] de l'association a été lu et adopté à l'unanimité.

Dans ce manifeste, l'association blâme le gouvernement du Ring et s'élève contre l'influence des Bosses dans les wards, influence dont l'anéantissement a été le but principal de la fondation du club. Celui-ci se déclare opposé aux administrations municipale et de paroisse. Il approuve l'élection des délégués aux conventions, par precincts, et l'augmentation de la police, et s'oppose à ce que de nouveaux privilèges soient accordés aux compagnies de chemins de fer et autres corporations.

L'association sera subdivisée en clubs de paroisse, wards et precincts. Tous ceux qui ont dépassé l'âge de 18 ans, sont éligibles.

Les officiers de l'association ont été élus comme suit:

A. Blais, président; R. Otero, vice-président; J. G. Brisolara, secrétaire; E. G. De Wint, trésorier.

La levée d'Alger.—L'affaissement de la levée d'Alger qui a entraîné avec elle dans le fleuve la majeure partie de la gare du chemin de fer de Grande Isle, n'a progressé que très lentement, pour ainsi dire imperceptiblement depuis lundi soir. On est toutefois d'avis que l'eau continue son action souterraine et que l'éboulement n'est pas fini.

Le service des voitures a été repris sur le pont conduisant au ferry, mais il sera interrompu à la nuit, par mesure de prudence. Ce pont s'est beaucoup affaissé et de nombreux ouvriers sont occupés à le consolider.

Le City Engineer, M. Brown, a présenté au Maire au sujet de cette levée et des autres points du port qui se trouvent dans les mêmes conditions, c'est-à-dire soumis à l'action du courant, un rapport dans lequel il exprime l'avis qu'il est possible d'arrêter les progrès de l'éboulement, à Alger, en enfonçant des poteaux contre la terre.

Il prépare en ce moment des plans en vue de consolider d'une façon définitive cette portion de la levée.

L'état du quai au pied des rues Ursulines et Hôpital, est de nature à donner lieu à quelque appréhension, mais rien de sérieux. Il prépare aussi, en ce qui concerne cette levée du Marché Français, les plans nécessaires à sa consolidation permanente, de Ste Anne à Quartier.

Il se plaint que les travaux sont exécutés chaque année sans méthode et que des sommes importantes se trouvent gaspillées par ce fait. Il est d'avis que la ville et le gouvernement devraient s'entendre au sujet d'une allocation de plusieurs millions de dollars qui seraient dépensés à la construction de digues solides et à l'épreuve de l'action des courants, dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Au pied de la rue Ste-Anne jusqu'à Quartier, où un affaissement considérable s'était produit l'an dernier, les travaux de réparations progressent favorablement. On enfonce à cet endroit des poteaux de 90 pieds, pour la construction d'un nouveau quai qui aura 90 pieds de long sur 1,200 et sera terminé au 1er octobre.

La grève des messagers.—Les messagers du American District, ne voulant pas se laisser distancer par leurs aînés des autres corps de métiers, qui, de tous côtés, se mettent en grève, ont résolu d'en faire autant, et promptement ils ont mis leur projet à exécution. La chose est faite, et l'affaire réglée à la satisfaction de tous.

L'origine de cette manifestation est le projet formé par M. Sprangenberg, le directeur, d'adopter les règlements en vigueur à New York, pour améliorer le service qu'il considérait défectueux. C'est contre cette innovation que les jeunes employés se sont élevés, et hier matin, après le départ des messagers de nuit, on a vainement attendu ceux du service de jour. A leur place, trois d'entre eux, constitués en comité, se sont présentés au bureau et ont demandé à voir M. Sprangenberg, qui n'était pas encore arrivé.

Lorsqu'il s'est présenté, un des jeunes délégués lui a annoncé timidement qu'ils désiraient lui parler, et comme M. Sprangenberg s'enquérait du motif de leur visite, il a cédé la parole à un de ses compagnons qui s'est écrié: "C'est à propos de ces règlements. Nous les accepterons, ainsi que le fameux col, si vous voulez nous payer $15 par mois." M. Sprangenberg leur a expliqué fort amicalement son plan et ses intentions.

Il leur a promis de doubler leur salaire le dimanche et les trois délégués, au nom de leurs camarades, ont accepté ces conditions, promettant que désormais le service se ferait avec plus d'exactitude et de rapidité.

Ces jeunes messagers gagnent $12 par mois et la proposition de M. Spangenberg portera leur salaire à environ $14.

La compagnie leur fournit un col droit et des uniformes dont elle retient mensuellement le prix par fractions, sur le salaire des employés, offrant seulement cette facilité de paiement à ceux qui veulent en profiter, mais ne la rendant pas obligatoire.

Enfin, pour améliorer le service en provoquant l'émulation chez les messagers, trois prix de $3, $2 et $1 ont été créés, lesquels sont accordés mensuellement au trois messagers qui auront délivré le plus de messages.

Diffamation.—Une accusation de diffamation a été portée par Lovey Murrain contre J. D. Mulvey, propriétaire du *Headlight*.

Tué par la boisson.—Hier matin, à 10 heures, Charles H. Beach, âgé de 38 ans, est mort chez Julia Dean, qui tient une maison publique rue du Bassin.

Beach, qui visitait fréquemment cette maison, buvait depuis quelque temps, plus que de rigueur.

Dimanche, il passa la soirée dans cette maison, et décida d'y coucher, et lundi matin, il se plaignit de violentes douleurs dans la région du cœur. Il reçut les soins nécessaires, et dans la soirée, se trouvant mieux, se remit à boire à tel point qu'hier matin, à son réveil, il était non seulement ivre, mais beaucoup plus malade que la veille.

Son état était tel que l'on a envoyé chercher le Dr W. C. Wilson, qui a ordonné quelques médicaments, mais avant qu'on ait pu se les procurer, l'état du malade a empiré et il est mort. Le coroner a donné un certificat de décès causé par l'abus des boissons alcooliques.

Cour Civile de District.—A. Heno contre Mme Delma C. Mead, pour $255.

Les successions de J. V. Moore et J. C. Dossing sont ouvertes.

Cour Criminelle.—Section B.—W. Jackson, R. Ranson et J. Sanders, attaque, 3 mois.

L. Wilson, 3 mois et $100 d'amende.

Volé par deux négresses.—M. P. St-Amand, un employé du *Picayune* qui se trouve à Chicago, vient d'y être victime d'un vol de $200. Tandis qu'il passait sur l'avenue Quatrième, se rendant à la gare du Santa Fé RR., il a été attaqué par deux négresses dont l'une lui a volé son chapeau, avec lequel elle s'est réfugiée dans un café borgne situé au No 198 de l'avenue. Comme il l'y suivait, il s'est vu arrêter, après en avoir franchi la porte, par une troisième négresse, qui, le revolver au poing, l'a tenu en joue pendant que les deux autres le dévalisaient.

Chute.—A 2 heures 30 de l'après-midi, un nommé Philip Front, âgé de 40 ans, qui réparait le toit d'une maison située rue Liberté, entre Joséphine et St-André, est tombé et s'est grièvement blessé à l'épaule droite. Après avoir reçu les soins des étudiants il a été transporté chez lui, No 55 rue Sorapura.

Au chef de police.—Le chef de police a reçu hier le télégramme suivant du Capt. Beanham qui est en ce moment à New York:

"J'ai eu la douleur d'apprendre la mort du caporal Fitzgerald. Veuillez transmettre à sa famille mes plus sincères condoléances.

Signé; "W. H. BEANHAM."

Blessé.—Carter Braxton, un nègre qui se trouvait hier matin à 8 h. 15 à la gare du Southern Pacific RR., à Alger, a été accidentellement blessé d'une balle au bras droit, par un autre nègre nommé Frank Brady qui maniait imprudemment un revolver. Le blessé a été transporté à l'hôpital dans une voiture d'ambulance. Brady s'est constitué prisonnier.

Epilepsie.—Edward Ryan, demeurant au coin des rues Gravier et Johnson, a été pris d'une attaque d'épilepsie au coin des rues Magasins et Webster, hier à 3 heures de l'après-midi. Les étudiants ont été appelés, mais Ryan a repris connaissance avant l'arrivée de la voiture d'ambulance, et il est retourné chez lui.

Vol.—Hier soir à 7 heures Rosie Tate et Ermina Hearst, deux femmes de couleur ayant attiré chez elles rue Bourgogne No 71 un nommé Wm Gautier, lui ont volé une somme de $100 en 5 billets de $20.

Elles ont été arrêtées.

Ecrasé.—A 7:30 heures A. M., on a trouvé au pied de la rue Thalie sous les roues d'un wagon de marchandises, le cadavre affreusement mutilé, de Geo. Dray, âgé de 50 ans, qui était gardien de nuit au service de la compagnie de l'Illinois.

Noyé.—Hier matin, vers 11 heures, un individu resté inconnu, mais paraissant âgé de 25 à 30 ans, portant une moustache brune, un paletot de couleur claire, un pantalon et un gilet de nuance foncée, est monté dans la barque appartenant à la police de la station du port, et a pris le large.

Les agents de services lui ont crié de revenir au rivage, lui demandant ce qu'il voulait faire, à quoi il a répondu: "Le diable .... si je le sais."

Voyant qu'il continuait à s'éloigner, ils ont envoyé à sa poursuite dans une autre embarcation, deux enfants, Paul Davis et Geo. Schneider.

Il les a insultés, et se trouvant effrayés, sont revenus. Les agents ont alors pris leur place et ont donné la chasse à l'inconnu. Ils se trouvaient à une centaine de yardes de lui et s'en approchaient rapidement, lorsqu'il a essayé de faire chavirer sa barque, mais ne pouvant y réussir, il a sauté dans le fleuve et n'a plus reparu. L'embarcation a été rejointe et le chapeau du noyé, un chapeau de paille noir, a été repêché.

The Sunday Rest League—(Ligue pour le repos du dimanche).—Nous avons reçu, de membres éminents de la communauté louisianaise et néo-orléanaise le document suivant, dont nous nous faisons un devoir de reproduire les passages principaux, tels qu'ils nous ont été transmis:

Aux citoyens de la Nouvelle-Orléans—

En 1886, il n'y avait, dans l'Union, que trois Etats—la Californie, le Nevada, la Louisiane—qui n'eussent pas de loi du dimanche. C'est cette année-là, qu'elle a été adoptée par notre législature, non dans un but religieux, fanatique ou sectaire, mais dans un but humanitaire et sanitaire.

A quelque dénomination religieuse, à quelque nationalité qu'il appartienne, il est bon que le travailleur, qui a peiné six jours de la semaine, se repose, le septième.

Le Dimanche a été adopté, non comme jour du Seigneur—nous n'en avons pas le droit—mais comme jour de repos—ce qui est parfaitement de la compétence du législateur.

C'est, du reste, avec l'approbation des Unions du travail que la législation nouvelle a été votée.

Malheureusement, la loi n'est pas exécutée, dit l'Appel; elle est ouvertement, scandaleusement violée, et c'est pour la faire respecter qu'a été organisée la Ligue. Si la Loi est bonne, elle doit être mise en vigueur, à cause du bien qu'elle est appelée à faire. Si même il y a doute sur son utilité, elle doit encore être exécutée, uniquement parce qu'elle est la loi.

La ligue s'engage donc: 1. à donner son appui aux officiers qui sont chargés de la maintenir en vigueur. 2. à faire appel aux bons citoyens pour les prier de l'aider à la faire exécuter. 3. à en appeler aux différentes unions de travail, en faveur desquelles la loi a été adoptée, et de l'exécution de laquelle dépendent le bien être des classes laborieuses et leur repos dominical.

Menus faits.—Les pompiers ont démoli hier les ruines de l'incendie de la Brooklyn Cooperage Co. qui menaçaient la sécurité des passants.

—Hier soir à 4 heures 30, un fil électrique a mis le feu au plafond du restaurant de Charles Bagnetto, 207 rue Poydras. Dommages $5.

IF YOUR BACK ACHES, Or you are all worn out, really good for nothing, it is general debility. Try BROWN'S IRON BITTERS. It will cure you, cleanse your liver, and give a good appetite.

Athénée Louisianais.

Concours de 1892.

Extrait du procès-verbal de la séance du 10 juin 1892. La question du concours annuel est à l'ordre du jour.

Considérant que le choix du sujet laissé à chaque concurrent, n'a pas produit les résultats qu'on en espérait, l'Athénée décide de revenir à l'ancien système. M. le Président invite chacun des membres présents à proposer un sujet qui devra être traité *par les concurrents des deux sexes*.

Le sujet suivant proposé par M. Grima réunissant la majorité des suffrages, est adopté:

DE LA PART PRISE PAR LES CRÉOLES DANS LES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES DE LA LOUISIANE.

PROGRAMME.

L'étendue de temps fixée pour le concours est de sept mois, du 15 juillet prochain au 16 février 1893.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, et s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Sur proposition faite par M. Bussière Rouen, l'Athénée décide qu'un prix consistant en une médaille d'or sera offert aux institutions des deux Ecoles Publiques Supérieures, où l'enseignement du français fait partie du programme des études, ainsi qu'à celle de l'Union Française, pour être décerné à chacune des élèves de ces institutions, qui, d'après la déclaration de sa maîtresse, aura le plus mérité cette récompense par son application à l'étude du français.

Une commission nommée par l'Athénée remettra la médaille à chacune des trois institutrices, pour être présentée par elle à son élève, dans le local où se tiendra la séance publique destinée à couronner l'année scolaire de chaque institution.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 16 août—Le trois pour cent est coté à 99 francs 85 centimes.

Troubles parmi les mineurs à Carmaux.

Paris, 16 août—Une dépêche de Carmaux, département du Tarn, dans le sud-ouest de la France, dit que des mineurs de charbon sont furieux contre les officiers de la mine, à cause du renvoi d'un des leurs parce qu'il fait partie de l'union.

Pour se venger de ce qu'on ait déchargé un de leurs compagnons, ils ont attaqué la résidence du directeur de la mine et démoli tous les meubles qui s'y trouvaient.

Il s'est aussi obligé celui-ci à écrire une lettre dans laquelle il se démet de ses fonctions.

La situation est très grave et l'on craint que les troubles se propagent et que d'autres outrages soient commis.

Les fonctionnaires de la mine ont demandé protection aux autorités et que des troupes et des gendarmes soient envoyés à Carmaux pour réprimer les désordres.

Grève de cochers de fiacre à Paris.

Paris, 16 août—Quatre mille cochers de fiacre de cette ville, se sont mis en grève aujourd'hui. Aucuns troubles n'ont été rapportés jusqu'ici.

Le Standard.—MM. Labouchere et Asquith.

Londres, 16 août—Le *Standard* écrit: Nous apprenons que la perspective de M. Labouchere pour un poste quelconque est problématique.

La comtesse Spencer sera probablement la Maîtresse des Robes.

L'arrivée subite de M. Asquith à de hautes fonctions est critiquée sévèrement par nombre de libéraux.

La Nouvelle Revue et le comte Hubner.

Londres, 16 août—Un télégramme de Paris au *Times* dit qu'un article anonyme a été publié dans la *Nouvelle Revue* en cette ville, et l'article, dit-on, a été écrit par le baron Desring. Le dit article révèle le fait que le comte Hubner, le célèbre diplomate, qui est mort il y a quelques jours, était réellement un enfant du peuple du nom de Haffenbrad. Il a été éduqué dans un monastère en Autriche et employé dans les bureaux du gouvernement lorsque le baron Pilat, satellite de Metternich, remarqua sa grande intelligence et lui offrit de le pousser à condition qu'il épouserait sa fille.

Le jeune homme consentit et le mariage eut lieu.

Hoffenbrad changea son nom pour celui de Hubner.

M. Gladstone.

Londres, 16 août—M. Gladstone, qui a rendu visite hier à la reine à Osborne House, Ile de Wight, pour soumettre à celle-ci les noms de ceux qui doivent faire partie du cabinet, a quitté Osborne House ce matin à neuf heures, en route pour Londres.

Lorsqu'il se rendait à East Cowes, où le yacht royal *Alberta* l'attendait, il y avait une foule considérable échelonnée tout le long de la route, qui était venue dire adieu à l'illustre vieillard. Il a été acclamé sur son passage.

Londres, 16 août — Immédiatement après son arrivée à Londres, M. Gladstone a convoqué les membres de son cabinet et à cette heure, 4 heures P. M., une conférence a lieu entre eux.

Mariage du duc de Devonshire et de la duchesse de Manchester.

Londres, 16 août—Le mariage du duc de Devonshire et de la comtesse Louise douairière duchesse de Manchester, a eu lieu aujourd'hui au Christ Church.

L'intention était de garder un secret absolu au sujet de ce mariage, et seulement quelques amis intimes du duc étaient présents.

L'archevêque de Canterbury a accordé une licence spéciale.

La Comte de Zetland.

Dublin, 16 août—Le comte de Zetland avant de se retirer comme vice-roi d'Irlande, a donné une réception d'adieu aujourd'hui au château Dublin, et s'est embarqué ensuite sur le train à la station Westland.

Les troupes étaient échelonnées dans toutes les rues, du château à la station. Le comte Zetland était à cheval accompagné du général Garnet Wolseley, commandant des troupes en Irlande.

On lui a fait une chaleureuse réception lorsqu'il est arrivé à la station.

WASHINGTON.

La statue de Colomb présentée à la ville de New-York arrivera prochainement.

Washington, D. C., 16 août—A la requête du département d'Etat, le secrétaire intérimaire Spaulding a informé le collecteur de la douane à New-York, que la statue de Colomb, présentée à la ville de New-York, arrivera dans cette dernière ville vers la fin de ce mois à bord du transport royal italien *Garigliano*, et lui a fait dire que la statue doit être admise libre de droit, comme étant un objet d'art, et de plus d'étendre toutes les courtoisies possibles aux officiers et hommes d'équipage du *Garigliano*.

Souvenir sous forme d'un billet de banque en l'honneur du 400me anniversaire de la découverte de l'Amérique.

Washington, D. C, 16 août—On projette d'émettre des souvenirs sous forme de billets de banque, en l'honneur du quatre centième anniversaire de la découverte de l'Amérique.

Le capitaine Meredith soumettra ce projet au secrétaire Foster au retour de celui-ci à Washington.

Protestation contre l'acte brutal du Col. Streator.

Chicago, 16 août—Comme protestation contre l'action du Col. Streator, à l'égard du soldat Iams à Homestead, les membres du second régiment des gardes nationaux, ont brûlé en effigie hier soir le général Snowden et le Col Streator.

La démonstration a eu lieu tout près de l'arsenal ou le dit régiment fait l'exercice.

Deux mannequins portaient respectivement l'uniforme de colonel et de général, ainsi que tous les insignes de leur rang.

Les deux mannequins étaient suspendus par une corde et avaient au énorme placard blanc avec cette inscription: "Mort à tous les tyrans."

Vague chaude.

Cinnabar, Mont, 16 août—La compagnie "D" des gardes Minnesota est partie hier de Cinnabar à pied, pour faire un voyage à travers le Yellowstone National Park.

La dite compagnie dit avoir frappé une vague chaude à Medora, sur les mauvaises terres de North Dakota; le thermomètre marquait 128 au soleil et 115 à l'ombre à Livingstone, Mont.

Opinion de M. Carroll sur la situation politique.

Memphis, Tenn., 16 août—Au sujet de la nouvelle annonçant que le gouverneur Buchanan comme candidat indépendant aux fonctions de gouverneur du Tennessee à la prochaine élection, M. W. H. Carroll, chairman du comité exécutif du parti démocrate de l'Etat, a dit ce soir à un reporter:

Le comité n'a commis aucune erreur en refusant de choisir de nouveau le gouverneur Buchanan aux mêmes fonctions qu'il occupe.

On s'attendait parfaitement à cette attitude de la part de celui ci.

La candidature du gouverneur Buchanan signifie qu'il recevra l'appui du troisième parti. Il n'est pas plus fort qu'aucun autre candidat de ce parti. Les masses du pays qui réfléchissent croient que leur existence, leur liberté et leurs propriétés seront sauvegardées avec Cleveland comme président, et ces dissensions dans le Sud ne font qu'augmenter sa force dans le Nord et l'Est. Nous nous proposons de discuter toutes les questions d'une façon équitable et de présenter la véritable situation d'un point de vue démocratique, avec calme, et étant bien certain que les principes du parti démocratique seront maintenus dans le Tennessee.

Les différences d'opinion seront discutées avec franchise avec ceux qui diffèrent avec nous en politique.

Nous croyons que nous arriverons à convaincre les votants intelligents que la prospérité de tout le peuple peut être assurée par l'élection de M. Cleveland et les autres candidats démocrates.

Les masses n'ont aucune perspective d'être allégées des énormes taxes qui paralysent leurs énergies et leur enlèvent leur gain, excepté par le triomphe du parti démocrate.

Le pays sera heureux avec M. Cleveland encore à la Maison Blanche pour administrer la présidence qui est un dépôt public dans les limites de la constitution et rétablir le crédit et la confiance du commerce. S'il y a de l'aigreur dans la prochaine campagne dans cet Etat, la démocratie ne sera pas responsable, et n'y participera pas. On en appellera à la raison et non à la passion des votants. Nos candidats sont pour les électeurs des garanties que s'ils sont élus ils auront une administration nationale et d'Etat honnête et économique.

Le Southern Pacific.

Galveston, Texas, 16 août—Le Southern Pacific est arrivé à la conclusion de faire une réduction marquée dans les taux de frêt entre cette ville et la Nouvelle Orléans. Dans certains cas, la réduction s'élèvera à quarante pour cent. Le nouveau règlement prendra effet le 22 août.

Le journal Herald. Le Pape et la question sémitique.

New York, 16 août—Le *Herald* reproduit ce qui suit de son édition européenne: Une entrevue avec Mme Severine, journaliste bien connu à Paris, a été publiée ce matin par notre contemporain le *Figaro*.

L'objectif de cette entrevue, était d'obtenir du Pape une opinion à l'égard de la proéminence donnée récemment à la question sémitique, ou, pour nous servir du langage diplomatique du correspondant du *Figaro* pour savoir son pas ce que Léon XIII désapprouve de cette question, mais plutôt ce qu'il en approuve.

Après un accueil cordial de Sa Sainteté, Mme Severine a parlé de Jésus-Christ, pardonnant à ses bourreaux, et a demandé si ce n'est pas le devoir d'un chrétien de suivre son exemple.

Le Pape a répondu que Jésus-Christ avait versé son sang pour tous les hommes sans exception, "mais surtout pour ceux qui ne croient pas en lui, ceux-ci ayant le plus grand besoin de cela." Jésus Christ a laissé à l'Eglise la mission de les ramener tous à la vérité, non, par la persécution, mais par la persuasion.

Tout acte de violence contre des personnes est contraire à la volonté de Dieu et à la doctrine du Seigneur. Les mots "Guerre et Religion," ne marchent pas ensemble.

Il reste, Saint Père, la guerre de races, a dit Mme Séverine.

Quelles races? Elles sont toutes issues d'Adam que Dieu a créé.

Qu'est-ce que cela signifie si des personnes ont une couleur différente et un aspect contraire, si leurs âmes ont la même cause d'existence?

Si nous envoyons nos missionnaires aux infidèles, aux hérétiques et aux sauvages, c'est parce que tous les êtres humains sont—remarquez bien—les créatures de Dieu. Il y a ceux qui sont assez heureux d'avoir la foi et ceux qu'il est de notre devoir de leur inspirer celle-ci—voilà tout; ils sont tous égaux devant le Seigneur, puisque leur existence même est le travail de sa volonté.

Le Pape a alors fait allusion au dévoûment des prêtres catholiques à l'égard des israélites, quand le Ghetto existait à Rome, et a ajouté, "et quand la populace veut menacer les juifs, ceux-ci se mettent sous la protection du Pape et il étend alors sur eux son influence protectrice."

Mais, continua le chef de l'église catholique, "si l'église est une mère indulgente, les bras toujours ouverts pour recevoir ceux qui viennent à elle, ou qui reviennent à elle, il n'en suit pas que ceux des impies qui la nient doivent être ses préférés. Elle n'a pas de colère contre eux; ils sont pour elle une source de chagrin, de douleur; mais elle garde sa prédilection pour les fidèles qui la consolent et qui sont ses fils fervents et pieux. De sorte, que si l'église a mission de défendre le faible, elle a aussi mission de se défendre contre toute tentative faite pour lui faire de l'opposition.

"Et, maintenant, après tant d'attaques, le règne de l'argent est venu. Ils veulent conquérir l'Eglise et gouverner le peuple avec de l'argent. Mais ni l'Eglise ni le peuple ne le permettront."

Le Pape n'a rien voulu ajouter sur la question sémitique.

Avant la fin de cette entrevue intéressante, le Pape a exprimé dans un langage où il n'y avait pas à se méprendre, son désir d'éviter la politique.

"Mon royaume n'est pas de ce monde," son maître a dit. Une dernière question: "Sa Sainteté approuve-t-elle l'action de l'abbé Jacob, l'Alsacien-Lorrain, qui a prêché aux Français de cet Etat, l'oubli de leur mère-patrie, leur disant qu'en cela il interprétait les commandements du Pape?"

Il le déplore, dit Léon XIII.

J'aime la France. C'est vers elle que mes yeux se tournent toujours quand sa voix se fait entendre dans ces chambres que j'ai parcourues pendant 15 ans sans jamais en sortir.

La grève des aiguilleurs.

Buffalo, N. Y., 16 août—Il n'y a pas de développement important ce soir dans la grève des aiguilleurs, mais la situation s'est améliorée avec les deux excellents régiments de la Garde Nationale qui sont de service, et la police renforcée par 200 agents spéciaux. Le sentiment est plus rassurant qu'hier. On a complimenté le shérif d'avoir appelé la milice, car nombre de ses députés avaient déserté dès qu'ils ont rencontré un peu de résistance.

La police dit qu'elle peut contrecarrer la grève dans les limites de la ville, mais dans la ville de Chectowage, où la milice a été envoyée, la situation est différente.

Oswego, 16 août—Le Capt. Heil, de la 48me compagnie de la garde nationale, a reçu l'ordre ce matin de tenir sa compagnie prête pour service actif à Buffalo.

Buffalo, 16 août—Pendant les préparatifs des troupes pour partir, le général Doyle a dit:

Vous pouvez dire, que la Garde Nationale ne reçoit jamais l'ordre de sortir à minuit pour réprimer une émeute armée de cartouches chargées à blanc.

Chaque homme qui quittera cet arsenal ce soir aura 38 cartouches chargées à balles et sera prêt à faire feu.

S'il y a nécessité de tirer, vous pouvez être certain que la partie sera chaude.

Ce régiment a une réputation pour tirer à la carabine, et n'a jamais été dans de meilleures conditions que ce soir.

Je traverserai les lignes des grévistes avec le premier bataillon si toutefois le est établissement. Le premier bataillon du 65ème régiment a été renforcé par celui du 74ème régiment. Ils sont arrivés à Williams street à 2 heures 35 minutes.

Nashville, 16 août—Les mineurs ont fait une attaque sur Oliver Springs et ont été repoussés. Il y a eu deux blessés. On s'attend à chaque instant à une seconde attaque.

Syracuse, N. Y., 16 août—La cinquième batterie attend des ordres pour se mettre en route.

Buffalo, 16 août—Une dépêche spéciale de Niagara Falls dit: Le Capt. Butler a reçu l'ordre de se tenir prêt à partir avec sa compagnie au premier signal.

Binghamton, N. Y, 16 août—Il n'y a pas de changement dans la situation ici aujourd'hui, sur le Erie R. R.

Les aiguilleurs disent qu'ils n'ont pas de griefs et qu'il n'y aura pas de grève ici.

Knoxville, Tenn., 16 août—L'excitation est très grande aujourd'hui dans tout le Est Tennessee, spécialement dans les régions minières.

Une bande, d'hommes désorganisés, qu'on suppose être des mineurs a fait une attaque ce matin à 3 heures à Oliver Springs. Leur intention était de libérer les forçats qui se trouvent dans cet endroit, mais la vigilance des gardes a déjoué ce mouvement. Six cents coups de feu ont été tirés. Trois gardes ont été grièvement blessés et un mortellement. Six mineurs ont été blessés, mais aucun grièvement.

Rochester, N. Y, 16 août—Les membres de la première et de la huitième compagnies de la Garde Nationale de l'Etat ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir pour Buffalo dès qu'on le jugera nécessaire.

Susquehanna, Pa, 16 août—La grève des aiguilleurs n'est pas arrivée jusqu'ici et la situation est la même depuis hier. Les hommes de l'Union attendent simplement des ordres du quartier-général avant de faire un mouvement.

Buffalo, 16 août—Le bruit court cette après midi que les aiguilleurs du Central R. R. se mettront en grève ce soir, mais cette rumeur n'est pas confirmée.

Incendie.

Wilmington, Del., 16 août—Un incendie a éclaté à Delmar, Del.; les communications par télégraphe sont interrompues, les fils ayant brûlé.

Quatre magasins ont déjà brûlé, la propriété du chemin de fer est en feu, et les employés s'apprêtent à quitter, dès que les communications auront été rétablies.

Convention démocratique du Texas.

Houston, Texas, 16 août—La convention démocratique s'assemble aujourd'hui à onze heures.

Les deux factions ayant respectivement à leur tête le gouverneur Hogg et M. Clark sont apparemment aussi irréconciliables qu'avant.

Les deux factions réclament une majorité dans la convention.

Il est pratiquement concédé, que si la faction Hogg obtient le contrôle de la convention, les partisans de Clark se retireront et tiendront une convention à part.

Il est impossible d'estimer la force des deux factions.

Houston, Texas, 16 août—La convention démocratique d'état a été appelée à l'ordre aujourd'hui à midi par M. W. W. Finlay, chairman du comité d'état. Trois mille délégués étaient présents.

La faction Hogg, a proposé le juge Shefferd, comme chairman temporaire et la faction Clark, M. Johnson Lane. Il y aura, très probablement, une scission dans la Convention.

Candidat au Congrès.

Houston, 16 août—La convention congressionnelle démocratique du premier district a choisi M. J. C. Hutchison, comme candidat au Congrès.

Construction d'une ligne projetée pour relier le Northern Pacific RR et Vancouver.

Vancouver, Colombie Anglaise, 16 août—Hier soir le conseil de ville a décidé d'autoriser un bonus de $600,000 à une compagnie pour construire une ligne de chemin de fer pour relier le Northern Pacific RR. et Vancouver.

Situation à Homestead.

Pittsburg, 16 août—Tout est tranquille à Homestead.

M. Frick est arrivé à Pittsburg hier soir, et était à son bureau aujourd'hui.

Madame, lisant un roman en vogue:

—Oh! mon ami, écoute donc cette phrase: "Pendant que Cœlina me parlait, je buvais, littéralement, ses regards." Des regards que l'on boit!....

Monsieur, après réflexion:

—C'est que probablement les yeux de Cœlina étaient caves.

Une femme du peuple remorque son mari, qu'elle est allée chercher à l'assommoir voisin.

—Va pas si vite, Caroline, j'me fais vieux, vois-tu? Voilà vingt-cinq ans que j'ai pris mon premier plumet chez ce marchand de vin-là.

—Vingt-cinq ans?

—Alors, tu comprends, j'ai fêté mes noces de zinc.

Un horloger de Varsovie vient d'achever la construction d'un horloge bien curieuse. Elle représente une gare de chemin de fer avec tout le matériel et toutes les constructions ordinaires.

Dans une tour centrale, des cadrans donnent l'heure de Pékin et de New-York. Chaque quart d'heure la gare sera en pleine activité. L'employé du télégraphe lancera une dépêche; les portes de la gare s'ouvriront; le chef et le sous-chef de gare paraîtront sur le quai; des employés lèveront les barrières, distribueront les tickets, les voyageurs se précipiteront vers le train qui arrivera à toute vitesse, annoncé par une cloche.

Enfin, ce sera jusqu'au départ le mouvement habituel des gares. Le train disparu, tout le monde rentrera à son poste, pour ne plus se montrer qu'au quart d'heure après.

Ce travail de patience n'a pas moins demandé de six années à l'horloger polonais.

La Santé c'est la Fortune

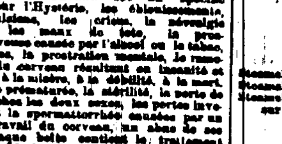

LE TRAITEMENT PAR LE DR E. C. WEST DES NERFS ET DU CERVEAU est un spécifique garanti pour l'Hystérie, les étourdissements, les convulsions, les crises, la névralgie nerveuse, les maux de tête, la prostration nerveuse causée par l'alcool ou le tabac, les insomnies, la prostration mentale, le ramollissement du cerveau résultant en insanité et conduisant à la misère, à la débilité, à la mort, la vieillesse prématurée, la stérilité, la perte de puissance chez les deux sexes, les pertes involontaires et la spermatorrhée causées par un excès de travail du cerveau, un abus de ses forces. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. $1 la boîte, ou six boîtes pour $5 00, envoyées par la malle affranchies sur le reçu du prix.

NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES

Guérissent tout cas. Pour chaque commande de six boîtes reçue par nous accompagnée de $5 00, nous enverrons à l'acquéreur notre garantie écrite de lui rendre son argent si le traitement n'opère pas la cure. Les garanties ne seront données que par

E. TUMA, pharmacien, seul agent, No 11 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, Lne.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.		Départ.	
Memphis and Kansas City Fast Train	8.10am	Memphis and Kansas City Fast Train	5.00pm
Vicksburg Ex.	5 35 pm	Vicksburg Ex.	8.10 am
Baton Rouge accommodation	10.00am	Baton Rouge accommodation	3.45pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Ex.	7:45 am	No 6 Fast Mail	7:45am
No 7 Coast Acc.	9:05am	No 4 Fast Ex.	10.35am
No 1 Lim. Ex.	4:45 pm	No 8 Coast Acc.	3.30 pm
No 5 Fast Mail	7:20pm	No 2 Lim. Ex	7.25 pm
Excursion dimanche et mercredi	9:45 pm	Excursion dimanche et mercredi	7.55am

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger	7:00am	Passenger	7:00am
Chicago and St Louis mail	8:00am	Chicago and St Louis mail	8:00pm
Chic. limited	7:30pm	Chic. limited	12:01pm
M. & K. C. ex.	8:00am	M. & K. C. ex.	6:00pm
Accommodation	9:15am	Accommodation	4:45pm
Excursion du dimanche	9:00pm	Excursion du dimanche	7:25am

TEXAS AND PACIFIC.

Calf'ea Ex.	7:00pm	Calf'ea Ex.	8:15am
Ft Worth, Hot Sp'gs & St L. Ex.	6:50am	Ft Worth, Hot Sp'gs & St-Louis	5:20pm
Local	10:05am	Local	3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Mexico	7:05pm	Mexico	9:15am
California Ex.	10:55am	California Ex.	5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.	2:50 pm	No 18 Local	8:45am
No 5 Fast line	7:00 am	No 6 Fastline	8:30 pm
		No 2 Limited	9:30 pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche et mercredi.

No 9	7:45 pm	No 10	8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7	8:30 am	No 8	4:15 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache	9:25 am	Pte-la-Hache	7:00am
"	4:15 pm	"	5:00 pm
Shell Beach	9:25 am	Shell Beach	7:00am
"	4:15 pm	"	5:00pm

Dimanche.

Pte-la-Hache	9:25 am	Pte-la-Hache	7:15 am
"	7:00 pm	"	4:00pm
Shell Beach	9:25 am	Shell Beach	5:00 am
"	7:00pm	"	7:15 am
		"	5:40pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger	9:00 am	Alger	4:30 pm

Tous les jours excepté le dimanche

Alger	3:45 pm	Alger	8:00 am

Dimanche seulement.

Alger	7:05 pm	Alger	6:00 am

Nouvelles Maritimes.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements qui suivent qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS UNIS.

LATE ICE REPORTS.

July 2—Lat 46° 45', lon 50° 15, passed a large berg, lat 47°, lon 51° 30', another.—Assyrian (Br ss), Bentley.

July 11—Lat 47° 20', lon 45° 52', passed seven enormous icebergs.—Maggie E. McKenzie (Am sch), McKenzie.

July 12—Lat 47° 34', lon 48° 25, passed a berg about 50 feet long and 35 feet high.—Iberian (Br ss), Morgan.

July 12—Lat 48° 29', lon 49° 54', passed a small berg, lat 48° 15', lon 50° 31', a medium sized berg, lat 48° 00', lon 51° 45', another of medium size.—Nova Scotian (Br ss), Hughes; Third Officer Stringfellow.

July 14—Lat 50° 20', lon 47° 00', passed a small iceberg.—British Prince (Br ss), French Third Officer Lo ham, Observer.

July 16—Lat 87° 10', lon 50° 48', passed a moderate sized berg.—Ottoman (Br ss), Williams; Second Officer Williams, Observer.

July 19—Lat 40° 10', lon 52° 00', passed a large berg, lat 47° 00', lon 52° 45', passed another.—Melbourne (Br ss) Cave.

July 12—Lat 52° 27', lon 53° 31', passed a large berg about 400 feet long, 150 feet high. July 14, lat 52°, lon 54° 45', a large berg 500 feet long, 160 feet high. July 15 in the straits of Belle Isle, passed several small pieces of ice.—Numidian (Br ss), Macnicol; Third Officer Irvine Observer.

July 12—Lat 52° 30, lon 53° 30', passed several large bergs and some small pieces of ice.—Vancouver (Br ss), Williams.

July 14—Lat 52° 30', lon 53° 45', passed a berg; from Belle Isle to cape Norman, passed about seventeen bergs.—Grecian (Br ss), Le Gallais.

July 14, 15—Lat 51° 58', lon 54° 24', passed two large bergs about 250 feet high and several small ones; near cape Bauld, one berg and a small field of ice, strait of Belle Isle, about twenty small and medium sized bergs.—Wandrahm (Ger ss), Porah; Third Officer Bereh, Observer.

July 17—From lat 52° 07', lon 53° 30', to Belle Isle passed a number of bergs.—Plassey (Br ss) Pollexfen; Third Officer Lander, Observer.

July 20—Lat 52° 25', lon 50° 51, passed an immense berg, lat 52° 11', lon 54° 20', a large berg; lat 51° 09', lon 54° 20', two large bergs; thence to Belle Isle, between thirty and forty bergs and a number of small pieces.—Parisian (Br ss), Ritchie; Third Officer Williams, Observer.

W. S. HUGHES,
Lieut. U. S. N.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soin et renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

New Chart of the West Indies.

The United States Hydrographic Office has just issued a chart of the West Indies, including the Gulf of Mexico, the Caribbean Sea and adjacent coasts of the mainland, which will be highly appreciated by ship captains navigating those waters. The new chart embodies the results of the most recent surveys, together with the latest information from reliable sources, and has been published by the Hydrographer with the special object of furnishing, clearly and graphically just such information as is required by navigators. This is the first chart, covering both the Gulf of Mexico and the Caribbean Sea, that has been issued in a single sheet; and, while on a scale amply large enough for the ordinary purposes of navigation, is still of a convenient size for use on board ship. One of the valuable features of the publication on its face of the results of careful investigations of the Gulf Stream, in the Yucatan Channel and the Straits of Florida, and of the currents outside of the Winward Islands, and through the various passages leading into the Caribbean Sea. Still another new departure in chart publication is the account given of the seasons, winds and weather of the West Indies, with storm diagrams, concise descriptions of barometric and other indications of approaching hurricanes and brief, plain rules for avoiding their dangers and profiting by their winds. Upon the whole, it is the most valuable chart ever published of the region covered, and redounds to the credit of the Hydrographic Office.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 17 AOUT 1892.

Donaldsonville—MABEL COMEAUX, à 12 M
Ouachita River—JOSIE W, à 5 P M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 P M

JEUDI, 18 AOUT 1892.

Vicksburg—NATCHEZ, à 5 P M
Donaldsonville—BELLE OF THE COAST, 12 M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M

Fleuve et rivières.

Cairo, 16 août—Le fleuve a 15 pieds 3 pouces et baisse. Temps clair et chaud. Arrivés, Arkansas City de Natchez à 3 a m. Départs, S H H Clark pour la Nlle-Orléans à 4 a m; Arkansas City pour St-Louis à 6.

Cincinnati, 16 août—La rivière a 7 pieds 1 pouce et monte. Temps clair et chaud.

Evansville, 16 août—La rivière a 6 pieds 7 pouces et baisse. Temps clair.

Les Passes.

Port Eads, 16 août, 6 p m—Vent du sud-est. Temps pluvieux. Arrivés, steamship Hispania, capitaine Rissman, de Port Limon; à 6 20 a m, steamship El Dorado, capitaine Byrne, de New York; steamship anglais Yucatan, capitaine Highton, de Liverpool via les Barbades; à 6 20 a m, steamship Whitney, capitaine Staples, de la Havane; goélette anglaise Jennie Wood, capitaine Jen s, de Ruatan.

Départs, steamship Excelsior pour New York; Harlan pour Bluefields; Rover pour Ceiba; Visiante pour la Havane; Esling pour Galveston; sloop pour B. cas del Toro, navire Sabine pour Brême, et goélette Benj F Rich pour Bluefields.

Marchés.

Paris, 16 août—Rentes trois pour cent 99 francs 85c.

Londres, 16 août, 4 p m—Consols à la clôture 97 1[16 au comptant et 97 1[8 à terme.

Havane, 16 août—Or espagnol 2 59 1[4 à 258 1[2. Change ferme. Sucre calme.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 16 AOUT 1892.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship Knickerbocker, Halsey, New York.
Steamship [am] El Sud, Hawthorn, New-York.
Steamship [ang] Rhein, Evans, Pensacola, sur lest.

ARRIVÉS.

Steamship (am) El Dorado, Byrne, New York.
Steamship (suéd) Hispania, Rissman, Port Limon.

BATEAUX A VAPEUR.

Lafourche, Hymel, Lockport.
Josie W. Conley, Monroe.
Towboat John Gilmore, O'Neal, St-Louis, avec 6 barges.

IMPORTATIONS.

LIVINGSTON VIA BELIZE—par steamship Breakwater—12,550 régimes figues bananes

15,000 bananes ... quatre 2 barils patates
PORT LIMON—par steamship Hispania—16 515 régimes figues bananes.

Arrivages de produits.

LOCKPORT—par steamer Lafourche—116 cuirs verts 266 barils mélasse 396 sacs riz brut 148 nouveau et fret assorti.

MONROE—par steamer Josie W—45 balles coton 3215 douves et fret assorti.

ST LOUIS—par towboat John Gilmore et barges—187,500 boisseaux blé en grenier et fret assorti.

Par les chemins de fer.

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR—Fret assorti.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. Fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—1600 sacs farine grains coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 560 balles coton 133 sacs riz brut 150 barils vin et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—Fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—Fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—10 wagons blé et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Astronomer	Liverpool	rue Jo
Akaba	Brême et Londres	1er dist. 27
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Baracoa	Santa Marta	3e dist. 30
Bernard Hall	Liverpool	Elevator
Bamboro	Rotterdam	Gretna
Corcellia	Gênes	rue 7e
Conqueror	Liverpool	rue de
Clinton		Alger
El Dorado	New York	rue Ire
Floridian	Liverpool	1er dist. 37
Foxhall	Port Limon	1er dist. 15
Greystoke	Continent	rue de
Grasbrook	Hambourg	1er dist. 20
Hispania	Port Limon	1er dist. 14
Indian Prince	Continent	rue de
Juan Forgas	Barcelone	1er dist. 33
Professor Morse	En réparation	1er dist. 14
Vala	Continent	Elevator
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger

NAVIRES.

Nom.	Destination	Mouillage
America	Oporto	rue Ire
Stephan	Brême	rue Ire

GOELETTES.

Nom.	Destination	Mouillage
Santo Oteri		1er dist. 14

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Goélette Sarah A Faller, Brown partie 9 juillet
Steamship El Dorado, Byrne ...... parti 10 août
Steamship Hudson, Kemble ...... parti 13 août
Steamship El Mar, Mason ...... parti 13 oût
Steamship El Paso, Gardner ...... parti 17 août

LIVERPOOL.

Steamship Bernard Hall Edwards parti 2 juillet
Steamship Yucatan, Highton ...... parti 18 juil
Steamship Engineer, Wood ...... parti 14 juil
Steamship Haytian, Howell ...... parti 27 juil
Steamship Louisianian, Wallace ...... parti 28 juil
Steamship Governor, James ...... parti 30 juil
Steamship Vesta, Cornishley ...... parti 10 août
Steamship Architect, Reed ...... parti 6 août

MARYPORT.

Steamship Teutonia, Ward ...... parti 9 août

SHIELDS, ANG.

Steamship Eastern Prince, Jones ... parti 11 août

HAMBOURG.

Steamship Europa, Voss ...... parti 26 juillet

ANVERS

Steamship Havre, Laporte ...... parti 7 juillet
Steamship Paris, Gandillon ...... parti 31 juillet

POINT DE GRAVE.

Steamship Paris, Grandillon ...... parti 7 août

TRIESTE

Barque Vesuvio, Longobardo ...... partie 1er juin

MESSINE.

Steamship Moorish Prince, ... parti 24 juil

GENES.

Barque Laura, Gastillano ...... partie 28 juillet

BARCELONE.

Steamship Ocean Prince, ... parti 17 jui

RIO DE JANEIRO.

Steamship Siddons, Brown ...... parti 30 ju

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS;

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

33 RUE TCHOUPITOULAS.

SOARDS'
1892—NEW ORLEANS
City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Livre Bleu (2me édition)	2 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus sera envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place.

9 mars 1y

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une propriété dans le sixième district.

Marx Levy et Frère vs Landry Dupré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,751. En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion ou lot de terre, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Octavia, Greene et St George, laquelle portion ou lot de terre est situé sur l'avenue Peters, à une distance de cent cinquante pieds de la rue Greene et mesure, mesure américaine, trente pieds de face à l'avenue Peters par cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant formé de la plus grande portion du lot No 16 et de la portion adjacente du lot No 17, dans l'îlet No 66, sur le plan original de Rickerville, dressé par MM. S Bainsea et W. T Thompson, voyers, en date du 23 mars 1849 et déposé dans le bureau de J. R. Beard, feu notaire.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—

1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant, à savoir la somme de quatre cent soixante-douze 45|100 piastres avec intérêt à raison de 8 0|0 pour cent par an à partir du 8 mai 1892, jusqu'à parfait paiement, 5 0|0 pour cent sur le dit montant y compris le principal et l'intérêt, honoraires d'avocat, les frais et dépens du procès et de la vente, et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement de trois différents billets à ordre pour $167 49|100 chacun, tirés par le défendeur à son propre ordre et par lui endossés, tous datés du 8 mai 1891, et payables respectivement,—16, 18 et 20 mois après leur date avec intérêt à raison de 8 0|0 pour cent par an à partir du 8 mai 1891 jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque (concurremment avec la réclamation du plaignant) sur la dite propriété, d'après un acte pardevant Jas. Fahey, notaire, en date du 8 mai 1891. L'acquéreur assumera toutes les stipulations contenues dans le dit acte ayant trait aux honoraires d'avocat, assurances, etc.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

Commercial Homestead Association versus Charles Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,159.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, servitudes et dépendances lui appartenant ou qui, en quelque sort, en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Perilliat, Lafayette et Liberté, désigné comme lot No 6 de l'îlet No 244, et lequel dit lot mesure vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face à la dite rue Perilliat, sur soixante-dix pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté du lot No 5 et soixante et onze pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur sur l'autre côté.

Acquis par le défendeur par achat du Hope Homestead Association, d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire le 11 avril 1888 (titre enregistré au bureau de transfert livre 129 folio 148.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
1er août—1 8 15 22 29—sept 3

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 36,440—Louis P. Bouby vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Louis P. Bouby soit convoquée et tenue pardevant L. F. Bouche reau, notaire, en son bureau No 95 Passage de la Bourse, en cette ville, le JEUDI, 25ème jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur la demande du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que, dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre la personne aussi bien que les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nlle-Orléans, 9 août 1892.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. E. BANKER, Député Greffier.
10 août—31 au 25 août

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de valeur connue comme le No 199 rue Terpsichore.

Hincks & Johnson versus Thomas W. Bothick, interdit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,968—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Prytanée (maintenant rue Terpsichore), Place Coliseé, et les rues Melpomène, Camp et Prytanée, désigné par le No 2 sur un plan annexé à un acte fait pardevant L. E. Marks, ancien notaire en cette ville, le 8 mai 1840; le dit lot mesure vingt quatre pieds huit pouces de face à la Promenade Prytanée (maintenant rue Terpsichore), sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds neuf pouces et quatre lignes au pied américain, lequel dit lot forme une partie d'un lot désigné par le No 8 de l'îlet No 88 sur un plan du faubourg Annonciation.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés dans le Sixième District.

John Jos. Paquette vs. Mme Janie Kinsbury, femme du Dr Ernest H. Smith et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,124—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A M., de la propriété ci dessous décrite à savoir:

Premièrement—Deux certains lots de terre et une portion d'un autre lot de terre situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valence, Laurel, Constance, anciennement Live Oak et Bordeaux, désignés par les Nos 25 et 26 et une portion du lot No 16. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit: les lots Nos 25 et 26 mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et la dite portion du lot No 16 mesure trente pieds de face sur une ligne parallèle avec et cinquante quatre pieds de distance de la rue Constance, anciennement Live Oak, avec une profondeur s'étendant alors entre lignes parallèles vers la rue Laurel cent dix pieds, laquelle dite portion comprend tout excepté cinquante quatre pieds de la façade du dit lot No 16. Le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 8 octobre 1891 que le plaignant dans cette affaire a acquis la propriété de John R. Richard.

Deuxièmement—Quatre certains lots de terre situés dans le même District et îlet que la propriété premièrement ci-dessus décrite désignés comme lots Nos 21, 22, 23 et 24 sur un plan fait par L. H. Pilié voyer en date du 6 juin 1870, conformément à un plan de voyer fait par R. W. Todd voyer de la ville de Jefferson, le 23 novembre 1869, dont une dite copie est annexée à un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire en cette ville, le 17 juin 1870. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt six pieds de face sur la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles lesquelles propriétés ci-dessus ont été acquises par le défendeur Mme Ernest H. Smith par achat du plaignant dans cette affaire d'après un acte passé pardevant Jos. D. Taylor notaire le 21 mars 1891. [Titre enregistré au bureau des Aliénations dans le Livre 137, folio 486.]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 août—15 17 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée connue comme le No 449 rue St-Charles, entre la rue Polymnie et le Felicity Road.

Thomas Pickles versus Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,099—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 74, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Polymnie et le Felicity Road; le dit lot étant désigné par le No 11 sur un plan de division déposé au bureau du shérif de cette Paroisse et mesurant trente pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur comme suit: deux tiers sous et en vertu de la volonté et du dernier testament de Mme Mary Emma Sahler, sa femme décédée, et l'autre tiers en vertu de com promis pour règlement entre lui et Mme John B. Sahler et als, exécuté pardevant Alphonse V. Phillips, notaire le 7 août 1888.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Troisième District.

Flower & King vs. Wm Batts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,092—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M. de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Deux terrains ensemble avec tous les droits, passages, privilèges et ce qui y appartient, situés dans le Troisième district de cette ville, carré d'îlet No 54, borné par les rues Peters, Delaronde, Flood et Andry, lesquels terrains sont désignés par les Nos 13 et 14 et mesurent chacun trente deux pieds de façade à la rue Flood, sur une profondeur de cent trente pieds.

2° Quatre terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en font partie, situés dans le même district et carré d'îlet. Les dits terrains sont désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18, et mesurent, chacun, trente-deux pieds de façade à la rue Flood sur les profondeurs suivantes, savoir: les terrains 15 et 16 chacun cent trente pieds, le terrain 17, cent soixante-cinq pieds et le terrain 18 cent trente-un pieds.

Les dites propriétés appartiennent au défendeur, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le 23 janvier 1887, dans l'affaire de succession de Mme Marie Alice Trême, épouse de Wm Batts, No 20,251, du dossier de ladite cour et enregistré au bureau des annotations, livre No 124 page 584.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif de propriété de valeur améliorée, formant le coin Sud-Ouest de l'avenue St-Charles et de la rue Euterpe.

Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire, vs Henry Kern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,365—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir—

Trois certaines lots de terre, ou certaines portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Euterpe, Carondelet et Polymnie, et mesurant savoir: un des dits lots désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 12 février 1844, déposé comme plan numéro douze à l'étude de A. Chiapella, notaire, trente-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de face à l'Avenue St Charles sur une profondeur de cent un pieds et dix pouces, formant le coin des dites deux rues, et les autres deux lots, désignés par les lettres C. et D. sur une esquisse tracée par J. A. D'Hémécourt le 12 mai 1869, annexée à un acte mentionné ci-après, pardevant J. Bendernagel, notaire. Le lot C. vingt pieds de face à l'avenue St-Charles, et le lot D. trente-cinq pieds de face à l'avenue St Charles sur une profondeur de cent un pieds dix pouces, entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le dit Kern a acheté, le lot quatre de Udolpho Wolfe d'après un acte passé pardevant J. Fahey, notaire, le 6 juin 1885, enregistré au Bureau des Aliénations Livre 123, folio 231, et les lots C et D de Maria Schoen, d'après un acte passé le 13 juin 1885 pardevant le dit notaire Bendernagel enregistré au Bureau des Aliénations Livre 121, folio 573.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
8 août—8 15 22 29—sept 5 10

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Ce certifie que le 23ème jour de mai 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessus intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Interdiction de Iaina Godolphin Leech—No 35,29—Division "B".

La loi et les témoignages étant pris en considération, et pour les raisons données dans la décision écrite de la Cour rendue et enregistrée ce jour; il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire décrétant et déclarant Iaina Godolphin Leech à être sujet à un état habituel d'imbécilité et d'insanité, et ayant l'esprit dérangé, et incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens, et décrétant son interdiction, et qu'une réunion de famille soit convoquée et tenue pardevant Geo. C. Preot, notaire, à l'effet de recommander une personne compétente pour agir et être nommée comme curateur de l'interdit ledit Iaina Godolphin Leech; la dite réunion de famille devant être composée des personnes ci-après nommées, amis et parents de l'interdit dans cette affaire, à savoir: A. H. May, John F. Peters, Wm Karton, A. Cammera, Joseph D. Taylor, Charles Ludwig et John W. Leech, et que les frais soient encourus par la succession de l'interdit.

Jugement rendu le 23 mai 1892.
Jugement signé le 30 mai 1892.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 5me jour de juillet en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre vingt-douze.

[Sceau]

HUG. D'HEMÉCOURT, Député Greffier.
13 juil—31 au 30 j

JOUR... L'Abeille ... Bureau ... Entered at ... Second Class ... NOUV... PRIX ... ANGLETERRE ...

L'Afghanistan ... Pour combattre la scarlatine ... Un docteur ... M. Aug. ... Lumière électrique ...